

CONSEIL DE SAINT-ANDRÉ-GOULE-D'OIE (Vendée)

Séance du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie
Le lundi 11 Septembre 2023 à 20 heures

Publié et affiché le 5 septembre 2023
Le Maire : J. DALLET



ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du 3 juillet 2023

Finances – Administration Générale – Personnel

- Personnel communal / possibilité de recruter un agent contractuel pour accroissement temporaire d'activité au restaurant scolaire ;
- Indemnité de gardiennage des églises / montant à attribuer en 2023 ;
- Admission en non-valeur sur le budget communal ;
- Désignation d'un référent déontologique pour les élus locaux ;

Affaires scolaires – Action sociale – Personnes âgées

- Convention avec l'OGEC et l'Ecole Pierre Monnereau pour la surveillance de la cour pendant le temps de pause méridienne ;

Aménagement – Urbanisme – Environnement

- Consultation des entreprises pour le désamiantage et la déconstruction d'anciens poulaillers industriels ;

Petite enfance – Action jeunesse – Culture

Communication – Associations – Sports – Loisirs

Voirie et chemins ruraux

- Convention avec le SyDEV pour le changement des lampes au Vivier et au Doué ;

Questions diverses

*Compte-rendu des commissions communales et intercommunales ;
Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation ;
Calendrier des réunions ;*